

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 445 du 30 juin 1999 - 2 pages
d'après les observations du 28 juin 1999

Betterave

Stade : 50 à 100% recouvrement du sol

Pucerons

A notre Tour à succion et en bac jaune, le vol des **pucerons verts** se maintient. Dans les parcelles, les infestations ont parfois légèrement augmenté avec une prédominance des **pucerons noirs**. Ces derniers peuvent être nombreux sur quelques betteraves. Dans les traités, la pression est globalement faible. Les premiers symptômes de jaunisse apparaissent.

■ ***Seules les parcelles n'ayant pas totalement recouvert le sol et en absence de traitement GAUCHO sont à surveiller. Dans ce cas, actuellement, compte tenu des faibles infestations observées, un insecticide n'est pas justifié.***

Acariens

Ils font leur apparition, notamment dans le nord-est de la Marne, le secteur de Vitry le François et sur les variétés ELISA et SPRINT.

■ ***A ce jour, aucune intervention. Un point sur la stratégie de lutte sera réalisé dans un prochain bulletin.***

Noctuelles

L'activité des **noctuelles** reste discrète. Leurs morsures sont à distinguer des dégâts de grêle, parfois importants.

■ ***A ce jour, aucun insecticide spécifique.***

Maladies

Quelques symptômes de ***Pseudomonas*** et d'**alternaria** peuvent être observés. Ces maladies ne sont pas nuisibles. Le feuillage reste globalement sain.

■ ***Ne traitez pas pour le moment.***

Blé

Stade : Grain laiteux-pâteux.

Pucerons

La situation est variable avec soit un maintien, soit une régression ou soit une nette augmentation des infestations. De nouvelles parcelles ont atteint le seuil d'intervention. Dans les traités, les niveaux de populations sont faibles. La sensibilité des blés décroît rapidement après le stade pâteux.

■ ***Surveillez-les dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade grain pâteux et traitez si 50% des épis sont porteurs d'au moins un puceron.***

Pois

Stade : Gousses pleines et début de maturation.

Tordeuses

Le vol de **tordeuse** a généralement diminué. Dans les témoins, les larves sont parfois observées, dans les gousses. Toutefois, la fréquence d'attaque est faible, excepté quelques rares parcelles, à proximité d'anciens pois attaqués par la tordeuse l'an denier. Dans ces cas, près de 20% des gousses sont touchées. La plupart des pois sont actuellement peu sensibles.

■ ***Aucun insecticide n'est justifié vis-à-vis de ce ravageur, lorsque l'ensemble des gousses sont pleines.***

Maladies

Dans les témoins, la **rouille** continue de progresser, avec parfois un caractère explosif dans certaines parcelles de la champagne crayeuse (**51**-La Cheppe). Dans ces cas, les pustules de rouille sont nombreuses sur gousses. Le **sclérotinia** et le **botrytis** ont faiblement évolué et touchent peu les gousses. L'**anthracnose** reste rare. Dans les traités, la protection fongicide reste généralement efficace.

■ ***Ne plus traitez compte tenu du stade avancé des pois.***

Luzerne

Ravageurs

Les **phytonomes**, les **chiasmas** et les **noctuelles** sont capturés en faible nombre, sur les parcelles récemment fauchées ou non fauchées.

■ ***Aucun insecticide n'est justifié.***

Prochain bulletin prévu le 7 juillet.



CEREALES
Attention aux pucerons dans les blés n'ayant pas atteint le stade grain pateux : traitez si 50% des épis porteurs.

POIS
Fin des traitements.

BETTERAVE
Généralement, aucun insecticide, ni fongicide.

MAIS
Aucun insecticide contre la pyrale.

LUZERNE
Aucun insecticide.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 420F- Fax 450F





Maïs

Stade : 10 feuilles à 1,2 mètre de hauteur.

Pucerons

A notre Tour à succion, les vols de *Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae* et *Rhopalosiphum padi* se sont intensifiés les 22,23 et 24 juin. Depuis, les vols se maintiennent. Dans les parcelles, les populations de ***Metopolophium dirhodum,*** toxiques par leur salive, sont de plus en plus présents, sur le feuillage. Mais, les infestations restent toutefois faibles, inférieures au seuil d'intervention (200 pucerons par plante au stade 8-10 feuilles). ***Sitobion avenae*** est parfois présent mais il est peu nuisible dans la région. Le maïs peut supporter plus de 500 pucerons de cette espèce par plante. ***Rhopalosiphum padi*** s'observe surtout sur les feuilles basses. Celui-ci est dangereux, pendant la floraison des maïs.

■ ***Vis-à-vis de M. dirhodum, surveillez les maïs tardifs, n'ayant pas atteint le stade 8-10 feuilles et traitez uniquement, si plus de 200 pucerons sont observés en moyenne par pied. Vis-à-vis de S. avenae et R. padi, aucun aphicide n'est actuellement justifié.***

Pyrale

Le vol se poursuit. Dans les situations où le vol a débuté tôt (17-18 juin), les captures peuvent régresser, annonçant l'arrivée des femelles sur la parcelle. Aucune ponte n'est actuellement observée. En l'absence de vol important, la pression pyrale maïs devrait se maintenir faible d'après les notations des populations larvaires, réalisées à l'automne dernier, sur l'ensemble de la région. Un point détaillé sera fait dans le prochain bulletin sur les résultats obtenus l'an dernier.

■ ***Aucune parcelle ne nécessite un insecticide, en l'absence de ponte et compte tenu des faibles pressions larvaires cet automne.***

Captures cumulées de la pyrale du maïs au 28/06

Lieu	Nombre total
08-Le Thour	3
Monthois	2
Auvillers	2
10-Laines aux Bois	0
Chaource	15
Chaumesnil	6
Isle Aubigny	12
Torcy le Grand	16
Torcy le Petit	1
Lhuitre	0
51-Pévy	8
Les Rivières Henruel	9
Vitry en Perthois	5
Hauteville	18
Châtillon sur Broue	14
Troissy	1

Le point sur l'emploi des produits antiparasitaires

Ne traitez pas par le mépris

Suite à différentes infractions constatées par les services officiels, il semble important de rappeler aux utilisateurs de spécialités antiparasitaires - quelles qu'elles soient - que leur utilisation doit être conforme aux conditions d'homologation, ellesmêmes explicitées sur l'emballage. L'arrêté du 5 juillet 1985 indique que tout usage non homologué est interdit. Ainsi, des produits homologués pour lutter contre les souris, les rats noirs et les surmulots ne peuvent en aucune façon être épandus dans les champs et les cultures pour lutter contre les campagnols des champs ou campagnols terrestres. Il s'agit là de substances extrêmement toxiques qui peuvent porter atteinte à la faune sauvage sans distinction d'espèces (rongeurs, suidés, rapaces, mustélidés etc....). Ces pratiques qui ont tendance à se généraliser sont formellement interdites et les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales.

Journées d'information au CFPPA de Rethel

Le jeudi 1er et mardi 6 juillet, le CFPPA organise les journées d'information sur les métiers de l'agriculture, avec une présentation de façon plus professionnelle. L'agriculture offre de réels débouchés et le besoin de personnel qualifié se fait de plus en plus pressant. Ces 2 jours sont l'occasion d'ouvrir le dialogue avec l'équipe de formateurs et de professionels du CFPPA. Elles débuteront dès 14 heures, suivant le programme ci-après: accueil, présentation du Centre, présentation des différents métiers de l'agriculture, visite de l'exploitation agricole, dialogue avec des professionnels. Contactez :
Alexandra PARLIER (CFPPA), Tél : 03 24 39 60 10 Fax : 03 24 39 60 15

